



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>28472</b>	De <b>M. Jean-Jacques Candelier</b> ( Gauche démocrate et républicaine - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Relations avec le Parlement		<b>Ministère attributaire</b> > Relations avec le Parlement
<b>Rubrique</b> > ministères et secrétariats d'État	<b>Tête d'analyse</b> > relations avec le Parlement	<b>Analyse</b> > dépenses d'intervention. statistiques.
Question publiée au JO le : <b>04/06/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>30/07/2013</b> page : <b>8245</b>		

### Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, sur l'évolution, dans son domaine de compétences, des dépenses d'intervention de l'État entre 2013 et 2014, ainsi que sur la traduction concrète, pour la population, de cette évolution.

### Texte de la réponse

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, en charge des Relations avec le Parlement, informe l'honorable parlementaire qu'il ne dispose d'aucune administration relevant de son autorité. Dans ces conditions, il n'est pas en mesure de lui apporter les précisions demandées.